

AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM GOVIES - I

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/03/2026

MONÉTAIRE COURT TERME ■

Article 8 ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **253 497,0968 (EUR)**
 Date de VL et d'actif géré : **31/03/2026**
 Actif géré : **2 869,21 (millions EUR)**
 Code ISIN : **FR0007493549**
 Code Bloomberg : **CLAMPMO FP**
 Code Reuters : **LP60039438**
 Code SEDOL : -
 Indice de référence : **100% ESTR CAPITALISE (OIS)**
 Type de VL Monétaire : **VL variable**

Objectif d'investissement

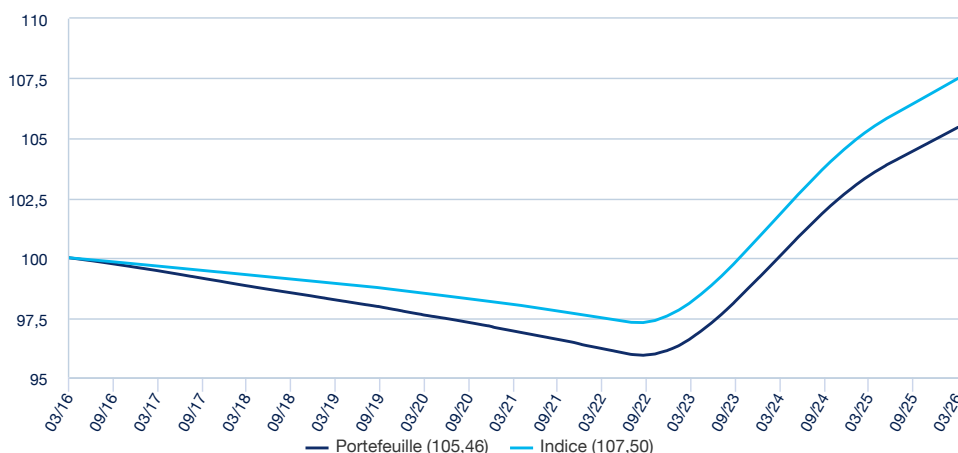
L'objectif de gestion est de préserver le capital investi et de vous offrir une performance égale à l'€STR capitalisé diminué des frais courants. Cependant dans certaines situations de marché telles que le très faible niveau de l'€STR, la valeur liquidative de votre fonds pourra baisser de manière structurelle et affecter négativement le rendement de votre fonds, ce qui pourrait compromettre l'objectif de préservation du capital de votre fonds.



Fonds non garanti en capital

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
31/12/2025	27/02/2026	31/12/2025	31/03/2025	31/03/2025	31/03/2023	31/03/2021	31/03/2016	24/05/1995
Portefeuille	1,85%	1,85%	1,85%	1,96%	2,95%	1,70%	0,53%	1,66%
Indice	1,94%	1,93%	1,94%	2,04%	3,07%	1,86%	0,73%	-
Ecart	-0,09%	-0,08%	-0,09%	-0,08%	-0,13%	-0,16%	-0,19%	-

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Portefeuille	2,15%	3,64%	3,09%	-0,24%	-0,76%	-0,66%	-0,63%	-0,60%	-0,62%	-0,50%
Indice	2,24%	3,77%	3,29%	-0,02%	-0,55%	-0,47%	-0,40%	-0,37%	-0,36%	-0,32%
Ecart	-0,09%	-0,12%	-0,20%	-0,22%	-0,21%	-0,20%	-0,23%	-0,24%	-0,26%	-0,17%

* Source : Fund Admin. Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances sont annualisées sur une base de 360 jours sur une période < 1 an et 365 jours sur une période > 1 an (exprimées à l'arrondi supérieur). La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 1 jour à 1 mois. Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

WAM et WAL (en jours, source : Amundi)

	WAL	WAM
31/03/2026	1	1
27/02/2026	3	3
30/01/2026	3	3
31/12/2025	2	2
28/11/2025	3	3
31/10/2025	3	3
30/09/2025	1	1
29/08/2025	3	3
31/07/2025	1	1
30/06/2025	1	1
30/05/2025	1	1
30/04/2025	1	1

WAL (Weighted Average Life) : Durée de vie moyenne pondérée (DVMP) exprimée en nombre de jours

WAM (Weighted Average Maturity) : Maturité moyenne pondérée (MMP) exprimée en nombre de jours

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	0,03%	0,11%	0,24%	0,24%
Volatilité de l'indice	0,03%	0,12%	0,24%	0,23%
Tracking Error ex-post	0,01%	0,01%	0,01%	0,01%

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

MONÉTAIRE COURT TERME ■



Patrick Simeon
Responsable de la gestion Monétaire



Baptiste Loubert
Gérant de portefeuille

Commentaire de gestion

Politique monétaire :

La BCE a maintenu ses trois taux directeurs inchangés: 2,00 % pour le dépôt, 2,15 % pour le refinancement principal et 2,40 % pour la facilité de prêt marginal.
La BCE adopte une attitude attentiste. Christine Lagarde a souligné qu'il était trop tôt pour tirer des conclusions définitives quant à l'impact économique du conflit au Moyen-Orient : l'incertitude est grande et les effets dépendront de l'ampleur et de la durée du choc.
Dans ce contexte, nous maintenons notre stratégie de couverture du risque de taux, nous protégeant ainsi des variations de taux.
Le niveau de l'€str est resté aux alentours de 1.93% au cours du mois.
La prochaine réunion de politique monétaire se tiendra le 30 avril 2026.

Politique de gestion :

- Liquidité :
Le portefeuille est liquide à 24 heures du fait des calls attachés aux opérations de prises en pension.
L'overnight et les prises en pension représentent 100% de l'actif du fonds en fin de mois.
- Risque de taux :
La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 1 jour en fin de période.
- Risque pays :
Les prises en pension portent essentiellement sur des titres d'agences ou d'Etats de la zone euro.
La répartition par pays fait apparaître des expositions sur l'Autriche, l'Allemagne, la Belgique, la Finlande, la Zone Euro ainsi que du Supranational, il s'agit de collatéral reçu en garanti d'opérations de reverse repo assortis d'un call 24h.
La répartition sectorielle fait apparaître une exposition en Finance, il s'agit d'investissements en agences d'Etat effectué en reverse repo.
- Reverse Repo sur emprunt d'Etat s'échange sur des niveaux compris entre Est+2 / Estr+6.
- Durée de vie moyenne et rating moyen :
La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie « monétaire court terme » s'établit à 1 jour.
Le fonds est noté AAAmmf par l'agence de notation Fitch Ratings.

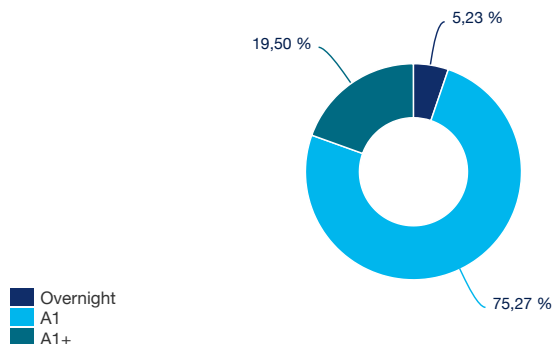
Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Principales lignes (Source : Amundi)

	Portefeuille	Maturité	Pays	Groupe d'instrument	Contrepartie *
REPUBLIC OF AUSTRIA	5,95%	01/04/2026	Autriche	Repo	SOCIETE GENERALE
BELGIUM	5,50%	01/04/2026	Belgique	Repo	BNP PARIBAS
REPUBLIC OF AUSTRIA	4,40%	01/04/2026	Autriche	Repo	BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO SA
REPUBLIC OF AUSTRIA	4,26%	01/04/2026	Autriche	Repo	SOCIETE GENERALE
BELGIUM	4,06%	01/04/2026	Belgique	Repo	BNP PARIBAS
EUROPEAN UNION	4,05%	01/04/2026	Zone Euro	Repo	BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO SA
EUROPEAN UNION	3,75%	01/04/2026	Zone Euro	Repo	ING BANK N.V.
EUROPEAN UNION	2,66%	01/04/2026	Zone Euro	Repo	ING BANK N.V.
REPUBLIC OF AUSTRIA	2,64%	01/04/2026	Autriche	Repo	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INV. BANK
BELGIUM	2,47%	01/04/2026	Belgique	Repo	HSBC CONTINENTAL EUROPE

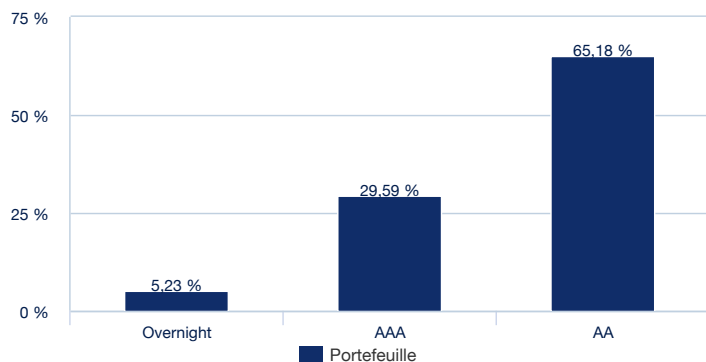
* Pour les prises en pension, la maturité affichée correspond au temps nécessaire pour déboucler l'opération
* Colonne contrepartie: information uniquement disponible pour les prises en pension

Répartition par notations court terme (Source : Amundi) *



* Rating médian calculé des trois agences de notation de crédit: Fitch, Moody's et Standard & Poor's

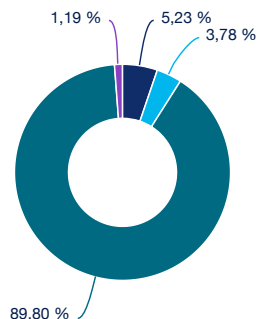
Répartition par notations long terme (Source : Amundi)



Rating médian calculé des trois agences de notation de crédit: Fitch, Moody's et Standard & Poor's

MONÉTAIRE COURT TERME ■

Répartition du portefeuille - Secteurs (Source : Amundi)

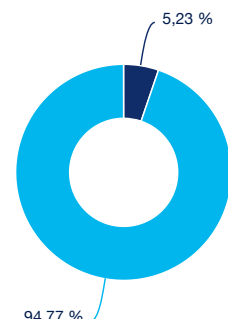


■ Overnight
■ Finance
■ Souverains
■ Supranationaux

Ratio de Liquidités * (Source : Amundi)

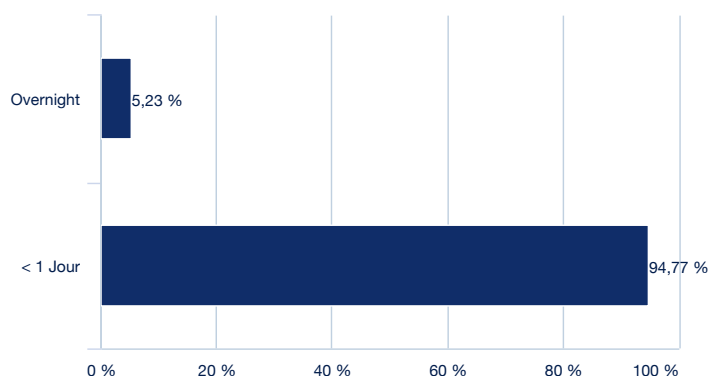
Actifs à échéance journalière	100%
Actifs à échéance hebdomadaire	100%

Répartition du portefeuille - Types d'instruments (Source : Amundi)



■ Overnight
■ Repos

Répartition par maturité (Source : Amundi)



Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille
Sensibilité Taux *	0,00
Note moyenne	AA
Nombre de lignes	70
Nombre d'émetteurs	7

* La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

MONÉTAIRE COURT TERME ■

***RÈGLEMENT (UE) 2017/1131 sur les Fonds Monétaires**

Pour les fonds monétaires à court terme à VL à faible volatilité, au moins 10 % de leurs actifs sont à échéance journalière ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis d'un jour ouvrable ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis d'un jour ouvrable; au moins 30 % de leurs actifs sont à échéance hebdomadaire ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis de cinq jours ouvrables ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis de cinq jours ouvrables. Les actifs présentant un degré élevé de liquidité, pouvant être vendus et réglés dans un délai d'un jour ouvrable et ont une échéance résiduelle de 190 jours au maximum peuvent également être inclus dans les actifs à échéance hebdomadaire dans la limite de 17,5 %;

Pour les fonds monétaires à court terme à VLV à court terme, au moins 7,5 % de leurs actifs sont à échéance journalière ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis d'un jour ouvrable ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis d'un jour ouvrable; au moins 15 % de leurs actifs sont à échéance hebdomadaire ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis de cinq jours ouvrables ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis de cinq jours ouvrables.

MONÉTAIRE COURT TERME ■

Matrice Notations long terme / Maturités (Source : Amundi)

	AAA	AA+	AA-	Overnight	Total
0-4 mois	29,59%	19,93%	45,25%	5,23%	100%
Total	29,59%	19,93%	45,25%	5,23%	100%

Matrice Pays / Secteurs / Maturités (Source : Amundi)

	0-1 mois	Total
Zone Euro	93,58%	93,58%
Autriche	19,50%	19,50%
Sovereign	19,50%	19,50%
Belgique	45,25%	45,25%
Sovereign	45,25%	45,25%
Zone Euro	24,62%	24,62%
Sovereign	24,62%	24,62%
Finlande	0,43%	0,43%
Sovereign	0,43%	0,43%
Allemagne	3,78%	3,78%
Financials & IT	3,78%	3,78%
Reste du monde	1,19%	1,19%
Supranational	1,19%	1,19%
Supranationaux	1,19%	1,19%
Overnight	5,23%	5,23%

MONÉTAIRE COURT TERME ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP)
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	05/05/1995
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	Monétaire court terme
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR0007493549
Code Bloomberg	CLAMPMO FP
Souscription minimum: 1ère / suivantes	10 Part(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:25
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,12%
Durée minimum d'investissement recommandée	1 jour à 1 mois
Historique de l'indice de référence	03/05/2021: 100.00% ESTR CAPITALISE (OIS) 31/12/1999: 100.00% EONIA CAPITALISE (O.I.S.) (BASE 360) - DISCONTINUED
Norme européenne	OPCVM
Cours connu/inconnu	Cours inconnu
Date de valeur rachat	J
Date de valeur souscription	J
Particularité	Non

Pour plus d'informations concernant les frais applicables se référer aux KID et prospectus du fonds

Votre fonds présente un risque de perte en capital supporté par l'investisseur. Sa valeur liquidative peut fluctuer et le capital investi n'est pas garanti. Le fonds ne peut en aucun cas s'appuyer sur un soutien extérieur pour garantir ou stabiliser sa valeur liquidative. Investir dans un fonds monétaire est différent d'un investissement dans des dépôts bancaires.

MONÉTAIRE COURT TERME ■

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

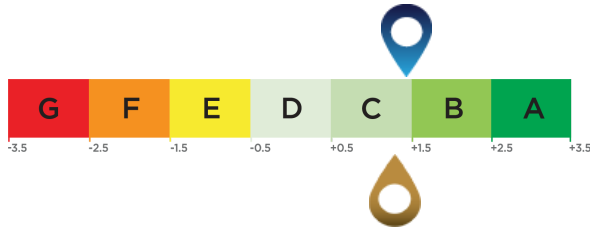
Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

MONÉTAIRE COURT TERME ■

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers d'investissement ESG: 100% ICE BOFA 0-1 YEAR EURO GOVERNMENT



Score du portefeuille d'investissement: 1,41

Score de l'univers d'investissement ESG¹: 1,26

Lexique ESG

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Notes ESG

Note ESG de l'émetteur : chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille: le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi⁴, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

Couverture ESG (source: Amundi) *

	Portefeuille	Univers d'investissement ESG
Pourcentage avec une notation ESG Amundi ²	100,00%	100,00%
Pourcentage pouvant bénéficier d'une notation ESG ³	100,00%	100,00%

* Titres notables sur les critères ESG. Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte du cash).

¹ La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

² Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

³ Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

⁴ Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.

Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©
Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.
© 2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.